

LE PUBLICISTE.

QUARTIDI 24 Thermidor, an VII.



Sommaires votées par le congrès américain pour différens objets. — Détails sur l'entrée du roi de Naples dans sa capitale. — Situation de l'empire russe. — Lettre de Toussaint-Louverture à son aide-de-camp à Paris. — Bruit de la capitulation de Mantoue. — Détails sur le comité secret concernant la mise en accusation des ex-directeurs. — Entrée à Brest de quatorze vaisseaux espagnols. — Séance des Jacobins.

AVIS ESSENTIEL.

Les Loix de la république et Arrêts du directoire sont distribués aux Souscripteurs, dans des demi-feuilles qui paroissent aussi-tôt qu'il y a assez de matière pour les remplir.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.

Le prix de l'Abonnement du PUBLICISTE est actuellement de 13 fr. 50 cent. pour trois mois, de 26 fr. pour six mois, de 50 fr. pour l'année.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

Philadelphie, le 28 prairial.

Le congrès vient d'accorder une somme de 48 mille dollars pour l'ambassadeur américain chargé de négocier la paix avec la France, 30 mille dollars pour parvenir à un traité de commerce avec la Porte, et 208 mille dollars pour les envoyés américains, résidans auprès des diverses puissances de l'Europe.

RUSSIE.

Petersbourg, le 24 messidor.

Vous voulez que je vous entretienne de ce qui se passe dans l'empire de Russie. Vous ignorez sans doute qu'il n'existe ici aucun journal qui ne soit soumis à la plus impitoyable censure; que par conséquent les gazettes ne publient rien que ce que le gouvernement a intérêt de faire connoître. D'un autre côté, nous recevons très-peu de journaux étrangers. Une armée de censeurs subalternes inonde nos frontières, et ne laisse pénétrer aucune espèce de livres, lorsqu'ils renferment une seule expression à double entente. Il y a peu de tems quelqu'un avoit apporté la magnifique édition de Wielland, ornée de taille-douces. On trouva par malheur dans un des volumes quelques réflexions contraires à l'orthodoxie grecque. Le livre fut inexorablement livré aux flammes. Avec une pareille politique, il est difficile de connoître les secrets politiques. L'on vit dans l'insouciance sur des choses qu'on chercheroit en vain à connoître. Nous n'avons pour satisfaire la curiosité publique, que les nouvelles de la Gazette de la cour, & l'on sait ce que vaut une gazette officielle en Russie. Au reste, les bals, les concerts & les fêtes publiques sont devenus extrêmement fréquens. Il y a à Petersbourg un grand nombre de virtuoses & d'acteurs étrangers.

La cour est presque aussi brillante qu'au tems de Catherine II. Paul Premier a seulement tâché d'y imprimer

davantage le caractère de son sexe. Il affecte d'y porter l'économie, & de se montrer par-tout de la plus grande sobriété. Il ne s'occupe que des projets qu'il a conçus lui-même, & sur lesquels il ne souffre ni conseils ni représentations. Dans ce moment, le soin de continuer la guerre & de remplir l'Europe de son nom absorbe tout son tems;

La singularité de ses conceptions lui donne sans doute des droits à la célébrité. Mais les sujets qui ne partagent point l'enthousiasme du maître, n'en suivent pas moins ses errements. Chacun, pour capter sa bienveillance, s'empresse de prendre part aux expéditions qui se préparent. Il n'est pas de jour que l'empereur ne reçoive une foule de placets des officiers qui briguent la gloire de servir sur les flottes de sa majesté ou dans l'armée de Suwarow dont la nation & sur-tout les femmes russes, raffolent en ce moment.

L'expédition qui se prépare à Riga & à Revel, est prête. Il paroît que le défaut de bâtimens en avoit jusqu'ici suspendu l'exécution.

SUEDE.

Stockholm, le 4 thermidor.

Il est déjà parti de Carlserone trois frégates suédoises pour se rendre à diverses stations & protéger notre commerce.

On dit qu'il existe un traité secret entre l'Angleterre & notre gouvernement, en vertu duquel celui-ci reçoit un subside & doit fournir un certain nombre de troupes, pour se réunir aux Russes embarqués à Riga.

ITALIE.

Gènes, le 10 thermidor.

Nous apprenons de Livourne que le roi de Naples y est entré le 9 de ce mois. Il étoit escorté par une escadre anglaise, forte de 17 vaisseaux de ligne. Le cardinal Ruffo, avec son armée, étoit aux portes de la ville. Elle est principalement composée de Calabrois. Cinq à six mille hommes de troupes de ligne russes, anglaises & italiennes, débarquées à Solerne, avoient fait leur jonction à l'armée du cardinal, lorsqu'il s'est approché de Naples. Les républicains avoient résolu de le combattre, quoiqu'avec des forces très-inférieures; mais l'insurrection des lazzaroni les exposoit à être enveloppés de tous côtés, et les força à se retirer dans les forts. Tous n'ont pas pu y entrer, en sorte qu'un grand nombre a été victime de la fureur de la multitude. On continuo à dire que ceux qui étoient dans les forts ont obtenu une capitulation, & qu'ils seront conduits en France.

Selon les dernières nouvelles de Rome, tout y étoit encore tranquille comme au moment du départ de l'armée de Naples. Le commandant français a rassemblé quelques troupes à Terracine, pour arrêter les insurgens napolitains, en cas qu'ils tentent d'envahir le territoire de la république romaine. Civita-Vecchia a été mis dans le meilleur état de défense. L'importante place d'Ancone est toujours occupée par les Français. Le général Monnier y a rassemblé les troupes françaises & cisalpinnes, éparses dans le département. On continue à affirmer que le général Lahos & les autres cisalpins sont parvenus à réunir dans le département du Metauro, vers la Montagne, un grand nombre de paysans qu'ils ont disposés à se battre pour leur religion & leur indépendance, & contre les Austro-Russes.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

A l'entrée de la passe de Montmusson, rade de Rochefort, le 17 thermidor.

Je reçois à l'instant une lettre du général Toussaint-Louverture, & je vous prie de la faire connoître aux personnes qui s'intéressent au bonheur & à la tranquillité de Saint-Domingue. Elle achevera de détruire les calomnies répandues avec acharnement contre ce brave militaire.

Du Cap-Français, le 25 floréal, an 7.

Extrait d'une lettre de Toussaint-Louverture, général en chef de Saint-Domingue, au citoyen Caze, son aide-de-camp à Paris.

Que de remerciemens j'ai à vous faire sur le zèle & l'exactitude avec lesquels vous avez rempli votre mission.

Je pense bien que mes ennemis personnels ont cherché à me calomnier, en me supposant le projet insensé d'indépendance. Mais foulez aux pieds leurs impostures; elles sont trop dénuées de bon sens pour qu'on daigne s'en occuper.

Parlons de quelque chose de plus agréable. Vous avez vu le ministre de la marine; je suis ravi de l'accueil que vous en avez reçu. Un jour on connoitra que la république n'a pas de plus zélé défenseur que moi.

Je suis satisfait de votre adresse au commerce. Puisse-t-elle exciter les négocians à renouer nos relations avec la métropole. Une main invisible semble arrêter leur zèle, pour empêcher l'arrivée des secours dont nous ayons besoin & afin que par le défaut de communication on ne puisse connoître la vérité.

C'est avec bien de la peine que j'ai appris que nos députés de l'an 6 n'ont pas encore été admis au corps législatif. Ce sont les seuls qui aient été élus par la souveraineté du peuple, & ils sont dignes de la confiance des hommes sages & républicains.

Vous avez vu mes chers enfans, & vous les avez embrassés; (ils sont au ci-devant collège de la Marche). En cela, vous avez été plus heureux que moi. Voyez-les tant que vous resterez à Paris, & recommandez leur la morale de notre religion & l'application à l'étude. C'est ainsi qu'ils contenteront leur père, & qu'ils se feront estimer de toutes les personnes honnêtes.

Signé, TOUSSAINT LOUVERTURE.

Strasbourg, le 20 thermidor.

Depuis quelques jours, il y a de fréquens combats dans les environs de Manheim entre nos troupes & les Autrichiens. Ces derniers ont été renforcés par un bataillon de Murray & un bataillon de troupes de Wurtemberg, arrivé d'Ulm. Il est certain qu'on a cessé la démolition des fortifications de Manheim, & qu'on s'occupe des moyens de défendre cette place.

Les choses sont toujours au même état dans les environs de Francfort. Les habitans de cette ville se réjouissent de ce que les Russes ne marchent pas sur le Mein, comme on l'avoit d'abord débité. Ils craignoient que Paul ne leur fit éprouver son ressentiment, pour avoir fait partir de leur ville son ministre, Vukapovich, sur l'invitation du général Bernadotte. Le magistrat de Francfort avoit dans le tems écrit une lettre apologétique à l'empereur de Russie; mais elle avoit été renvoyée de Pétersbourg sans avoir été cachetée.

On assure que 10.000 hommes de troupes bavaïses formant le contingent de l'électeur, se joindront aux Russes. Cependant on ne peut pas encore ajouter une foi entière à cette assertion.

Des lettres venant d'Allemagne prétendent que la forteresse de Mantoue est tombée au pouvoir des Autrichiens par une capitulation conclue le 11 thermidor, & que la garnison revient en France. (Cette triste nouvelle a besoin de confirmation).

PARIS, le 28 thermidor.

Le conseil des cinq cents s'occupe depuis trois jours en comité général, de la question relative aux quatre ex-directeurs dont on a proposé la mise en accusation. D'après les bruits qui circulent, il sera déclaré qu'il n'y a pas lieu d'examiner les dénonciations contre eux. Ils ont été, dit-on vivement défendus par Sherlock, Crochon, Gillet, Curé, Brival, Thiessé, Balanger, Quirot & Creuzé-Latouche, & faiblement attaqués par de nouveaux députés dont nous n'avons pas retenu les noms. Leurs apologistes s'attachent moins en général à prouver la bonté de leur administration que la pureté de leurs intentions. Ils insistent sur la difficulté des circonstances au milieu desquelles ils ont pris & tenu les rênes de l'état; sur les gages nombreux qu'ils ont donnés à la république, sur leur incontestable dévouement à la liberté, sur les conséquences politiques d'une mesure qui, en traduisant devant l'Europe, comme criminels des hommes par lesquels nous avons été gouvernés depuis l'établissement de la constitution, paroitroit mettre en problème la validité de toutes les grandes opérations politiques qu'ils ont dirigées. Ils peignent la haine des rois contre ceux qui ont siégé à la tête d'un gouvernement long-tems vainqueur des rois, contre ceux qui ont concouru à en conduire un à l'échafaud, & à en renverser plusieurs; & ils en concluent que l'Angleterre & le royalisme sont pour beaucoup dans le projet de les faire juger & condamner; ils développent l'in vraisemblance de toute trahison de la part de quatre hommes qui n'avoient à attendre que la mort du triomphe des coalisés; & rappellent que se tromper en politique, adopter de faux systèmes, ne pas obtenir de succès, se laisser même aller à l'ivresse d'un grand pouvoir, c'est quelquefois être plus malheureux que coupable. Ils font entrevoir aussi que, si une fois l'échafaud étoit relevé pour les premiers magistrats de la république, on ne s'arrêteroit pas là; qu'on ne manqueroit pas de s'emparer de cet exemple pour provoquer de nouvelles violences & en induire qu'il ne faut pas être si scrupuleux à l'égard de tous ceux qu'on voudra bien qualifier d'ennemis de la république; qu'à côté de cet échafaud s'en élèveroient peut-être des milliers d'autres où iroient périr pêle-mêle les mêmes individus qui, dans leur aveugle vengeance, demandent des têtes dont on n'a nul besoin; que c'est ainsi qu'après avoir, à la suite du 31 mai, frappé les 22 députés proscrits, la hache révolutionnaire ne cessa plus de parcourir les bancs des représentans comme toutes les classes des citoyens; que presque aucune considération n'entoureroit plus une autorité dont on auroit ainsi fait périr tous les membres; que les factieux ne cesseroient de menacer leurs successeurs d'une catastrophe pareille; & qu'avec une telle crainte sans cesse présente, il seroit impossible à des gouvernans d'avoir cette confiance & cette sécurité indispensables pour oser le bien dans une foule de circonstances critiques. Enfin, ils regardent le procès d'un directoire presque entier comme celui de la république, ainsi que le procès de Louis XVI fut celui de la royauté en France.

A ces considérations soit au...
Ils ont invoqué...
ex-directeurs...
écarter le dang...
aucune poursui...
avoit sanctionn...
résolutions; p...
d'hui en crime...
ration de guer...
Birthelemy su...
des détails apo...
ne pouvons les...
serons connoi...
dénonciations...
anciens collèg...
Paris, chez Ja...
seulement auj...
de Meclin, T...
actes collectifs...
de constater, ...
ceux qu'il n'a...
pas fait, c'est...
bles dans la di...

— L'anniv...
dans Paris &...
& de calmé. M...
président du d...
Le journal...
plement contr...
Sieyes; & li...
d'hui. Il es...
ces savans pr...
La même f...
noncée; le 2 pl...
C'est, comme...
du mal.

— Il paroît...
l'après-midi...
déjà entrés da...
combinée étoit...
— La nom...
des relations...
personnes att...
— On dit...
ministre de la...
Un Ragusain...
à Alexandrie...
broient la pri...
— On a fai...
de barils de c...
ennés. Il y a...
hâter le trans...
— Le min...
fait par le d...
Cellier & aut...
Paris.

— On ann...
temens à Par...
paru n'être p...
appellent la m...
bre quelques...
chez eux, yo...

A ces considérations générales, ils en ont joint de particulières soit aux directeurs, soit aux membres des conseils. Ils ont invoqué la promesse faite du haut de la tribune aux ex-directeurs que, s'ils donnoient leur démission pour écarter le danger d'une lutte, il ne seroit fait contre eux aucune poursuite. Ils ont déclaré que le conseil lui-même avoit sanctionné par ses applaudissemens, ou même par ses résolutions, plusieurs des mesures qu'on convertit aujourd'hui en crimes, telles que l'expédition d'Egypte, la déclaration de guerre à la Suisse.... Quelques-uns des orateurs, Barthelemy sur-tout, sont plus spécialement entrés dans des détails apologethiques de ces différentes opérations. Nous ne pouvons les y suivre sur de simples oui-dires. Mais nous ferons connoître les réponses de Revelliers-Lépeaux aux dénonciations portées au corps législatif contre lui et ses anciens collègues. (Brochure de 91 pages, qui se vend à Paris, chez Jansen, rue des Peres, n°. 1195.) Nous dirons seulement aujourd'hui qu'il ne sépare point sa cause de celle de Meelin, Treilhard & Rewbell; qu'il adopte tous leurs actes collectifs, parce que la constitution lui donnoit le droit de constater, par une protestation, son refus d'accéder à ceux qu'il n'approuvoit pas; & il déclare que, s'il ne l'a pas fait, c'est qu'il n'a jamais aperçu d'intentions coupables dans la différence de quelques opinions.

— L'anniversaire du 10 août a été célébré aujourd'hui, dans Paris & au Champ de Mars, avec beaucoup de pompe & de calme. Nous donnerons le discours du citoyen Sieyes, président du directoire. Il a été fort applaudi.

Le journal des Hommes libres appeloit hier, tout simplement contre-révolutionnaires les derniers prononcés par Sieyes, & lui traçoit le cadre qu'il devoit remplir aujourd'hui. Il est assez probable qu'il n'a pas été fort docile à ces savans préceptes.

La même feuille critique amèrement aussi le discours prononcé, le 2 pluviôse, par Garat, alors président des anciens. C'est, comme on voit, se souvenir d'un peu loin pour dire du mal.

— Il paroît certain que le télégraphe a annoncé hier, dans l'après-midi, que 14 vaisseaux de ligne espagnols étoient déjà entrés dans la rade de Brest, & que le reste de l'escadre combinée étoit signalé à la hauteur d'Ouessant.

— La nomination de Lacombe-Saint-Michel au ministère des relations extérieures étoit niée, ce matin, par plusieurs personnes attachées à ce département.

— On dit qu'un officier arrivant de Malte a donné au ministre de la guerre d'heureuses nouvelles de Buonaparte. Un Ragusain, venu d'Egypte, lui avoit assuré avoir assisté, à Alexandrie, aux fêtes par lesquelles les Français célébroient la prise de Saint-Jean-d'Acre.

— On a fait partir pour les armées une grande quantité de baïllets de cartouches & presque toute l'artillerie de Vincennes. Il y avoit plus de six cents chevaux disposés pour hâter le transport.

— Le ministre de l'intérieur a refusé de ratifier le choix fait par le département de la Seine, de Pache, Marquet, Cellier & autres pour administrateurs des hospices civils de Paris.

— On annonce que plusieurs nouveaux venus des départemens à Paris, ont été arrêtés, parce que leur voyage a paru n'être pas étranger à quelque tentative contre ce qu'ils appellent la royauté pentarchique. Il y a même dans le nombre quelques italiens réfugiés qui, ne pouvant plus s'agiter chez eux, voudroient se dédramatiser parmi nous.

— Un conscrit, dans la dernière affaire de Suisse, a fait prisonnier le général-major autrichien, le comte de Bey.

— Augereau a occupé, comme régulateur, le fauteuil du club de la rue du Bacq, le jour où y ont été présentés plusieurs soldats de la garnison de Corfou. C'est lui qui leur a donné l'accolade fraternelle, au nom de la réunion.

La réunion avoit cherché d'avance à prévenir en sa faveur ces militaires. Trente-deux de ses membres, la plupart militaires, avoient été, dès la veille, jusqu'à Corbeil au-devant de cette garnison pour fraterniser avec elle, & lui offrir 600 francs, produit d'une collecte.

— La tranquillité publique a été troublée à Amiens, le 19 de ce mois, à la suite d'une querelle commencée au spectacle. L'administration municipale a, dit-on, fait tirer sur les citoyens; plusieurs d'entr'eux ont été blessés ou tués. L'administration centrale paroît avoir approuvé la conduite de la municipalité, sur la demande de la garde nationale, & a fait arrêter & désarmer les provocateurs.

— Le voile est déchiré, écrit-on de Bordeaux à un de nos confrères, en date du 11 de ce mois. Hier, dans une séance de notre cercle, on a eu l'impudeur de faire à la tribune l'éloge de Robespierre. On a déclaré que la patrie ne pouvoit être sauvée que par le rétablissement du régime de 93. On a arrêté de rédiger une adresse qui sera bientôt envoyée aux deux conseils.

— On assure que les brigands de la forêt de Soigne (département de la Dyle), sont entièrement réduits.

— On assure que la place de Céva a été reprise par notre armée.

— L'avant-garde de notre armée en Italie est commandée par le général piémontais, Colli, qui a donné de nombreux gages à la république.

— Les Piémontais sont déjà las des Russes, & les tuent à coups de poignards lorsqu'ils les trouvent seuls sur les routes.

— Suivant l'autorité très-suspecte de Mallet-Dupan, nous aurions levé, depuis le commencement de la guerre, dans tous les pays conquis, en Belgique, en Hollande, en Italie, la valeur d'un milliard trois cent vingt-neuf millions, non compris 200 millions auxquels il évalue les statues, les tableaux & autres monumens des arts, que nous avons pu emporter. Où a-t-il trouvé les bases de semblables calculs ?

Société séante aux Jacobins. — Séance du 29 thermidor.

Dutil compare la conduite du dernier roi avec celle des derniers directeurs. Il les juge également coupables: « Le 10 août, s'écrie-t-il, eut son 21 janvier; le 30 prairial ne sauroit manquer d'avoir aussi le sien. Il me semble voir s'entr'ouvrir la tombe de Capet. Je l'entends qui réclame des monstres couverts, comme lui, du sang du peuple, & dont les noms subiront, comme le sien, l'opprobre de la postérité ».

Peraud établit la différence qu'il y a entre le soldat esclave des rois & le soldat républicain.

Leclerc trace le tableau de tous les maux dont la fermeture des réunions lui a paru avoir été la source.

Parent aîné examine la nature de l'influence que peuvent exercer les réunions sur l'esprit public; il n'y voit qu'un moyen de ranimer l'enthousiasme de la liberté.

Stevenotte, député. — Vous avez commis un crime irrémissible aux yeux des assassins & des voleurs, en les dénonçant au peuple français. Hier, ils vous calomnioient; aujourd'hui ils aiguissent leurs poignards contre vous, parce que vous demandez justice. La faction anglaise & celle des fripons ne veulent pas qu'on punisse les grands coupables. Cette opinion semble s'accréditer; elle a été soutenue par des hommes qui ont abandonné les rangs des patriotes: mais j'en jure par tous les républicains qui sont ici, nous sortirons triomphans de la plus cruelle lutte qui ait jamais été engagée contre la nation française. (Applaudissemens prolongés.) Demain, je l'es-père néanmoins, les patriotes du conseil prouveront qu'ils déses-

font toutes les espèces de tyrannies, autant celle qui précéda le 30 prairial que celle qui pesoit sur la France avant le 10 août. (Vifs applaudissemens).

Mouquet. — Il est donc des hommes qui veulent encore élever des doutes sur la culpabilité des ex-directeurs ! cependant, il ne faut pas faire de grands efforts d'esprit pour voir qu'ils ont commis tous les crimes, excepté celui de nous conduire à la potence, parce qu'ils n'en ont pas eu le tems. Eh quoi ! nos places fortes sont démantelées, nos arsenaux vuides, nos magasins livrés à la rapacité des voleurs, nos défenseurs sans pain, sans habits, sans souliers ! & vous demandez où sont leurs crimes ? Que faisoient-ils, lorsque les Russes s'avançoient à grandes journées vers nos frontières ? L'Italie, la Suisse, la Hollande n'ont-elles pas été le théâtre de leurs brigandages ? Ils ont fait détester le peuple français, lorsque tous les bras étoient tendus vers lui ; & on doute encore qu'ils soient coupables ! Pour moi, je dis qu'il ne peut y avoir que les complices de tant de forfaits qui osent en nier l'existence.

Chrétien présente quelques réflexions sur les moyens de faire rendre gorge aux dilapidateurs, & d'assurer aux défenseurs de la patrie la récompense qui leur a été promise.

CORPS LEGISLATIF.
CONSEIL DES CINQ-CENT.

Présidence du citoyen QUIROT.

Séance du 23 thermidor.

A deux heures, aux sons d'une musique militaire & au bruit de plusieurs salves d'artillerie, le conseil, précédé des huissiers & messagers d'état, est sorti du vestiaire, a traversé entre une double haie de gardes, la cour du côté du pont, & est entré dans le lieu de ses séances par la salle de la Paix. Quand tous les membres ont été placés, les aveugles ont exécuté un morceau d'harmonie & fait entendre des chants civiques ; auxquels a succédé l'*Hymne des Marseillais* exécutée par le Conservatoire de Musique, à la strophe *Amour sacré de la patrie*, tous les membres du conseil se sont découverts & levés.

Le président a prononcé ensuite un discours, dans lequel il a montré le courage du peuple français foudroyant un trône vieux de quatorze siècles, & décrétant la république à coups de canons. Ce ne fut pas cependant la valeur seule des hommes du 14 juillet, du 10 août & des confédérés qui fit cette grande journée ; ce fut l'opinion publique qui a toujours depuis soutenu la révolution, & qui enfin la fera triompher de tous ses ennemis. Pourquoi les fruits d'une si mémorable victoire ont-ils été perdus, & pendant le gouvernement révolutionnaire, & après le 10 thermidor, & après le 18 fructidor ? Le 30 prairial a relevé la liberté, c'est à la sagesse des représentans du peuple à la consolider.

Vive le 10 août ! s'écrie le président en terminant, vive la république ! vive la constitution de l'an 3 !

Ce cri est généralement répété & la musique exécute l'hymne du 10 août & plusieurs airs civiques.

L'impression du discours est ordonnée.

On lit un arrêté transmis par le conseil des anciens & portant qu'il a fait dans le lieu de ses séances l'inauguration de l'autel de la patrie, & que tous ses membres ont prêté le serment civique sur le livre de la constitution.

On ordonne la mention au procès-verbal.

Tous les membres se lèvent & crient : *vive le 10 août ! vive la république ! vive la constitution de l'an 3 ! vivent la liberté et l'égalité !*

La séance est levée ; le conseil sort dans le même ordre dans lequel il étoit entré.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen DUBOIS-DUBAY.

Séance du 23 thermidor.

La séance s'ouvre au bruit du canon & au son des airs patriotiques.

Des artistes du conservatoire de musique chantent la première & la dernière strophe de l'hymne des Marseillais.

Le président célèbre l'anniversaire du 10 août : il rappelle la victoire que le peuple remporta dans ce jour, victoire que les perfidies de la cour avoit rendues nécessaires ; déplore la perte des généreux citoyens qui sont morts pour la liberté dans cette journée ; fait sentir à ceux qui desirent la contre-révolution combien leurs vœux leur seroient funestes, s'ils étoient exaucés ; car la contre-révolution ne choisiroit pas ses victimes. Il paie un tribut d'estime aux rois qui, comme ceux d'Espagne & de Prusse, se sont associés, l'un par une alliance, & l'autre par une fidelle neutralité aux destins de la république. Il jure une guerre à outrance aux rois qui nous font la guerre, une scrupuleuse fidélité à nos alliés, & un respect inviolable à ceux qui conservent une loyale neutralité. Il invite ses collègues à repousser toute main qui voudroit les diviser, & à ne dévier jamais de la constitution. Il prête le nouveau serment, & termine en criant : *vive la république ! vive la constitution de l'an 3 !*

Ces cris sont répétés par tous les membres du conseil qui se lèvent en agitant leurs toques.

Les artistes du conservatoire exécutent l'hymne du 10 Août, paroles de Chénier & musique de Gatel.

Chaque membre prête ensuite le nouveau serment à l'autel érigé au bas de la tribune.

Un membre fait une motion d'ordre, dont le but est d'engager le conseil à se réunir aux républicains auxquels on prête, dit-il, des intentions qu'ils n'ont pas. Ils ne veulent point du regne de la terreur, parce qu'ils savent qu'elle dévore & ses amis & ses ennemis. Nous ne pouvons point nous unir aux royalistes qui ne veulent point de la constitution, ni à ces hommes foibles dont les mains débiles ne peuvent point s'armer d'un sabre pour défendre la patrie. Nous ne pouvons donc nous joindre qu'aux vrais républicains.

Le président annonce la levée de la séance.

Philippe se présente à la tribune pour demander l'impression du discours de l'orateur. On lui crie de toutes parts que la séance est levée. Il insiste pour être entendu ; mais les membres quittent leurs places et sortent de la salle.

Copies des lettres originales de l'armée du général Buonaparte en Egypte, interceptées par la flotte sous le commandement de l'amiral Nelson, deuxième partie ; un volume in-8°. Prix, 2 fr. 50 c. & 3 fr. franc de port. A Paris, chez le directeur de la librairie, rue du Bouloy, n°. 56.

Cette correspondance très-curieuse contient plusieurs lettres de Buonaparte, des chefs de son armée & de quelques savans qui sont à sa suite. Elle forme, pour ainsi dire, une histoire complète de la malheureuse expédition d'Egypte. L'éditeur a cru devoir laisser subsister, comme dans la première partie, les notes que le gouvernement anglais a fait mettre au bas de ces lettres, quoique ces notes soient de virulentes calomnies contre le général en chef & la révolution française.

On trouve à la même adresse la première partie ornée d'une carte de l'Egypte. Prix, 5 fr. & 4 fr. franc de port.

A. FRANÇOIS.

Détails sur la
contre les
rebelle. —
Arrestation

Le prix de
de 15 fr. 50 c.
et 50 fr. pou
Les Loix
distribués au
paraissent au
remplir.

Notre ville
vient de tomb
Le général fr
blique roma
le sénat, le
tions ; le mi
pour faire r
& le minist
dans l'approv
maines, que
les habitans
accompagné
se trouvien
tu, ont été
eu une nouv
tout état, à
fermées, &
permission.
ce qui se pass
troupes napol
françaises qu
ont reçu ord
& dans la pi

Un bâtiment
nouvelle qu
trois vaissea

On prête

Fano.

La garnis

rendue, le 1

deux mois.

Des lettr

se sont emp

tres ne donn

faut atten